LA IÈRE MANDATURE PARLEMENTAIRE EN CHIFFRES





NOVEMBRE 2014 - AOUT 2019



AVANT-PROPOS

Convaincue de la place centrale qu'occupe l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) dans le régime politique tunisien et de son rôle fondamental dans l'application de la Constitution et dans la mise en place des piliers de la démocratie, Al Bawsala vous présente son rapport sur la première mandature parlementaire de la Ilème République.

À travers ce rapport, Al Bawsala donne son évaluation des travaux de l'ARP et du rendement des élu•e•s, sur la base de son observation quotidienne du Parlement durant les cinq sessions parlementaires (Décembre 2014-Aout 2019).

Ce rapport comporte des visuels répartis sur trois chapitres :

Le premier chapitre présente la composition du Parlement avec des données quantitatives permettant de mieux connaitre l'institution parlementaire.

Le deuxième chapitre illustre les principales observations et conclusions d'Al Bawsala sur le rendement de l'ARP dans ses différents rôles (rôle législatif, rôle électif, rôle de contrôle, et rôle représentatif).

A la lumière de ces conclusions et observations, Al Bawsala propose dans le troisième et dernier chapitre de ce rapport une série de recommendations à l'attention du prochain parlement.

En annexe de ce rapport, Al Bawsala met à la disposition du public un site web contenant des fiches d'évaluation de toute •s les élu •e •s. Chaque fiche comporte un ensemble d'indicateurs quantitatifs permettant aux lecteur •rice •s d'évaluer les député •e •s, avec la possibilité de filtrer les recherches par circonscription électorale ou par bloc, ou de cibler les élu •e •s qui se représentent de nouveau aux élections législatives de 2019.

Ces différentes données sont le résultat de notre observation quotidienne des travaux de l'ARP, en plénière ou en commissions. Et comme tout travail humain comporte une marge d'erreur, nous avons vérifié nos données en les croisant avec celles publiées par l'ARP, et en particulier les listes de présence en plénière et en commission ainsi que les résultats de votes. Toutefois, les données que fournit le site officiel de l'ARP restent incomplètes. L'ARP ne publie pas, par exemple, toutes les questions écrites que les élu•e•s adressent aux membres du gouvernement, mais uniquement celles qui reçoivent des réponses. Celles-ci n'ont donc pas été considérées comme indicateur d'évaluation du rendement des élu•e•s dans leur rôle de contrôle.

Enfin, ce rapport sur la mandature parlementaire est exclusivement composé de visuels et d'infographies, et est rédigé en arabe dialectal (pour la version arabe de ce rapport), afin d'en faciliter l'accès à un large public.

Bonne lecture!

Pour plus d'informations sur les élu•e•s, l'Assemblée et les projets de lois, visitez le site web de Marsad Majles : https://majles.marsad.tn/2014

GUI EST L'ARD





L'ARP EN CHIFFRES



24 Député·e·s sortant·e·s remplacé·e·s au cours du mandat



241 Nombre total de député·e·s ayant siégé



217 Nombre de député·e·s







87Député·e·s ayant changé de bloc









QUI SONT LES DÉPUTÉ·E·S QUI ONT QUITTÉ L'ARP?

2 DÉCÉDÉ·E·S





DEVENU·E·S MINISTRES OU SECRÉTAIRES D'ÉTAT



Sayida Ounissi 01/09/2016



Zied Laadhari 20/02/2015



Abderraouf Cherif 12/11/2018



Hatem Ferjani 11/09/2017



Said Aidi 20/02/2015



M. Lazhar Akremi 20/02/2015



Khaled Chouket 12/01/2016



Salma Elloumi 20/02/2015



Touhami Abdouli Mehdi Ben Gharbia Iyad Dahmani 20/02/2015



05/09/2016



15/09/2016



Mohsen Hssan 12/01/2016



Riadh Mouakhar 05/09/2016



Noomane Fehri 20/02/2015



20/02/2015



Yassine Brahim Boutheina B. Yaghlan Basma Jebali 20/02/2015



20/02/2015

DEVENU DIRECTEUR DE LA MAISON DE TUNISIE À PARIS



Taher Battikh 18/10/2017

DEVENUE PDG DE LA TUNISIAN FOREIGN BANK



Hayet Kebaier 20/10/2015

DEVENU PRÉSIDEN DE L'AGENCE ARABE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE



Salem Hamdi **NIDAA TOUNES** 16/02/2017

DEVENU FONCTIONNAIRE A L'ARP



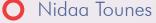
Hamdi Guezguez 22/07/2015

DEVENU MEMBRE DE CONSEIL MUNICIPAL



Mohamed Kamel Hamzaoui 27/07/2018













LES DÉPUTÉS (HOMMES) SONT PLUS ÂGÉS QUE LES DÉPUTÉES (FEMMES)





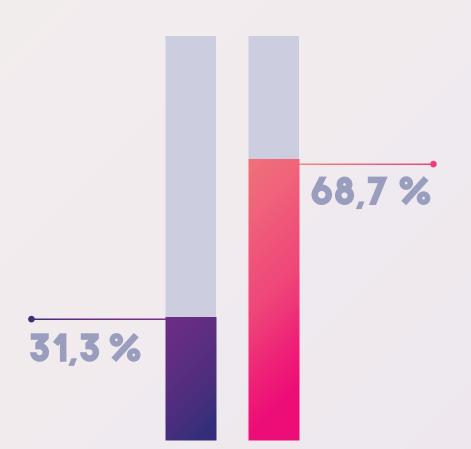


QUEL EST LE POURCENTAGE DES FEMMES ET DES HOMMES PARMI LES DÉPUTÉS À L'ARP?





Au début du mandat



A la fin du mandat







COMBIEN DE DÉPUTÉES ONT PRÉSIDÉ UNE COMMISSION PERMANENTE DURANT LE MANDAT?

Commission de la législation générale

Commission des droits et libertés et des relations extérieures

Commission des finances de la planification et du développement

Commission de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, du commerce et les services liés

Commission de l'industrie, de l'énergie des ressources naturelles, de l'infrastructure et de l'environnement

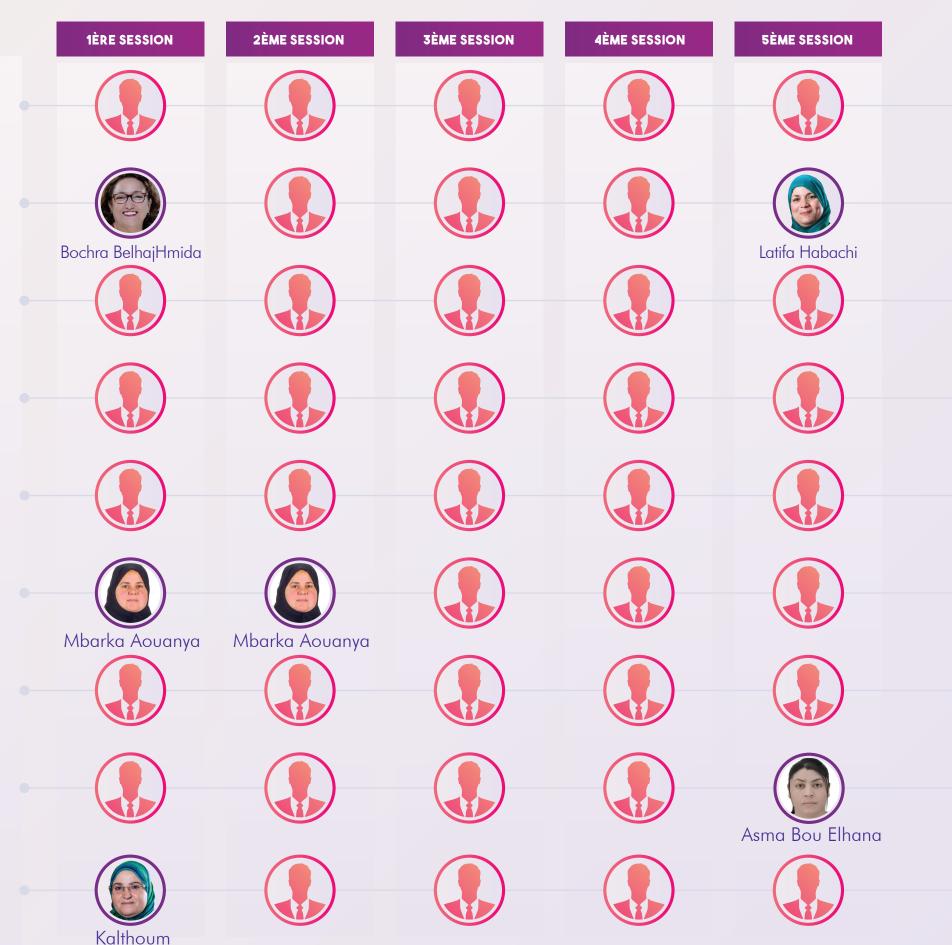
Commission de la santé et des affaires sociales

Commission de la jeunesse, des affaires culturelles, de l'éducation et de la recherche scientifique

Commission de l'organisation de l'administration et des affaires des forces armées

Commission du règlement intérieur de l'immunité, des lois parlementaires et des lois électorales

Badr Edin







COMBIEN DE DÉPUTÉES ONT PRÉSIDÉ UNE COMMISSION SPÉCIALE DURANT LE MANDAT?

Commission de la sécurité et de la défense

Commission de la réforme administrative de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et du contrôle de gestion des deniers publics

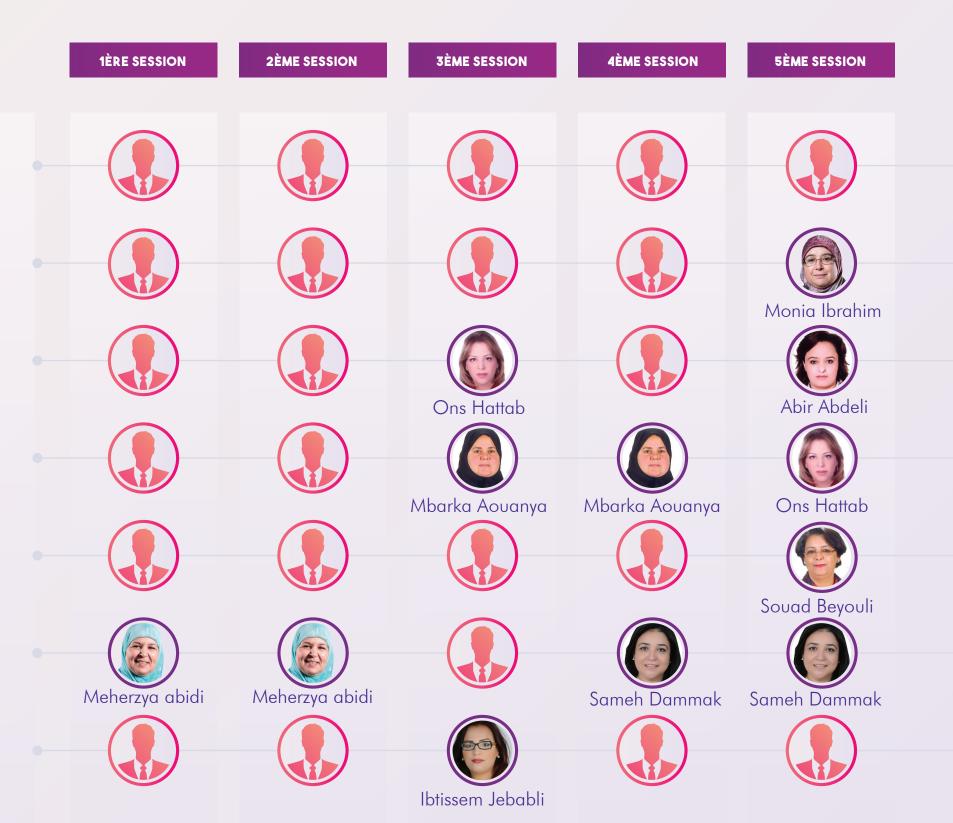
Com. du développement régional

Commission des martyrs et blessés de a révolution, de l'application de la loi de l'amnistie générale et de la justice transitionnelle

Com. des affaires des personnes ayant un handicap et des catégories précaires

,Commission des affaires de la femme ,de la famille, de l'enfance de la jeunesse et des personnes âgées

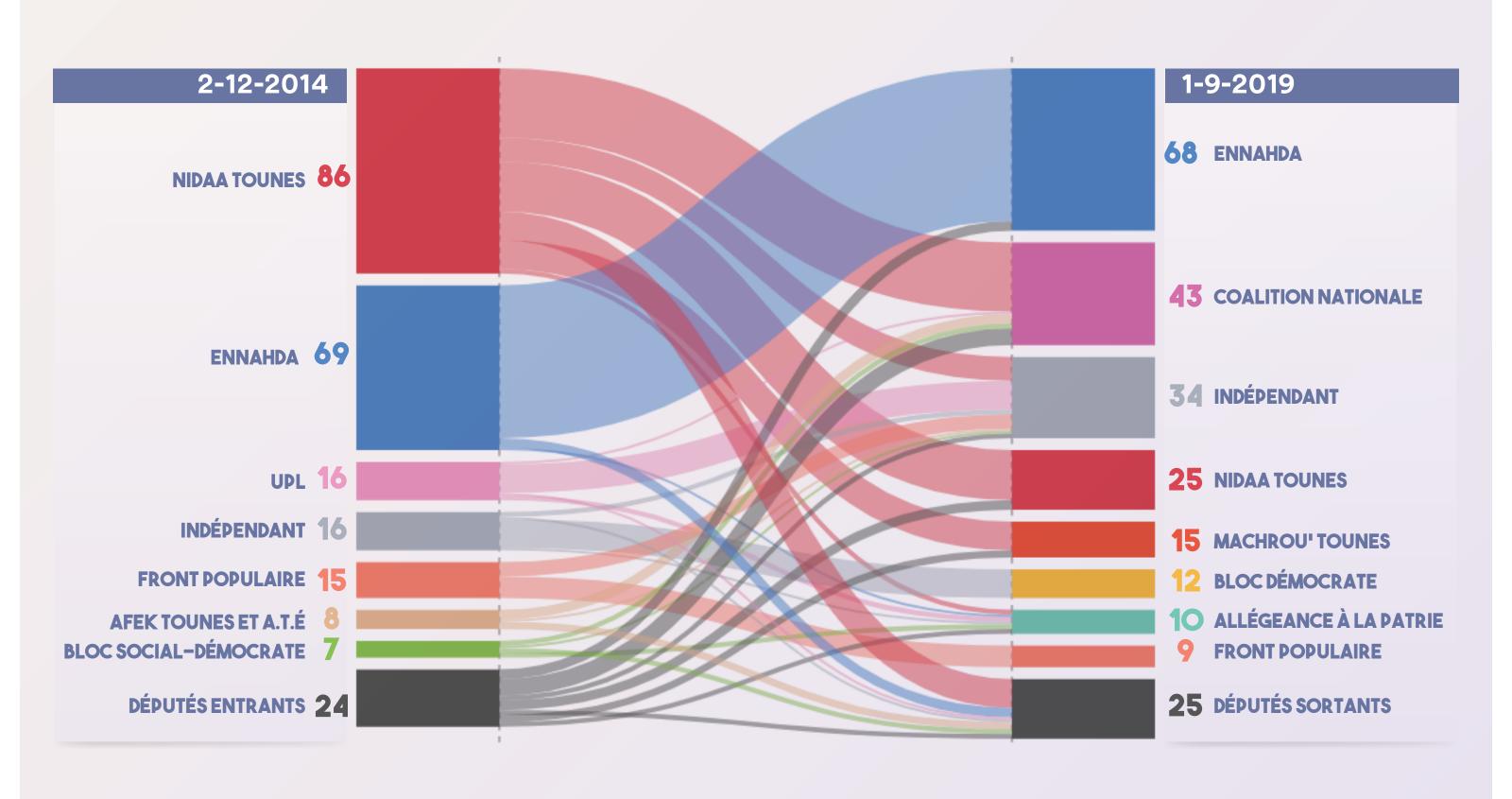
Com. des affaires des tunisiens à l'étranger







MERCATO DES BLOCS PARLEMENTAIRES







QUELQUES DÉTAILS DU MERCATO







LES DEPUTÉ.E.S QUI ONT LE PLUS CHANGÉ DE BLOCS



UPL Nidaa Tounes UPL Coalition nationale

Nidaa Tounes Non appartenu Nidaa Tounes



UPL Nidaa Tounes UPL Coalition nationale

Nidaa Tounes Non appartenu Nidaa Tounes



UPL ► Coalition nationale ► Nidaa Tounes

Non appartenu ► Nidaa Tounes ► Non appartenu



UPL > Nidaa Tounes > Coalition nationale
Nidaa Tounes > Non appartenu



UPL ► Coalition nationale ► Nidaa Tounes

Non appartenu ► Nidaa Tounes ►

QU'A FAIT L'ARP DURANT CES 5, DERNIERES ANNEES





L'ARP A MARGINALISÉ LES PROPOSITIONS DE SES ÉLU-E-S...

L'ARP N'A ADOPTÉ QUE

PROPOSITIONS DE LOI

VENANT DE DÉPUTÉ.E.S







DONT

Deux propositions de lois sur les sondages

Une proposition de loi sur l'état d'urgence

Une proposition de code de libertés individuelles





MAIS A DONNÉ LA PART DU LION AUX ACCORDS DE PRÊTS

ADOPTÉS PAR L'ARP

43 % d'approbation d'accords de prêts

17%
d'approbation
d'autres accords
internationaux





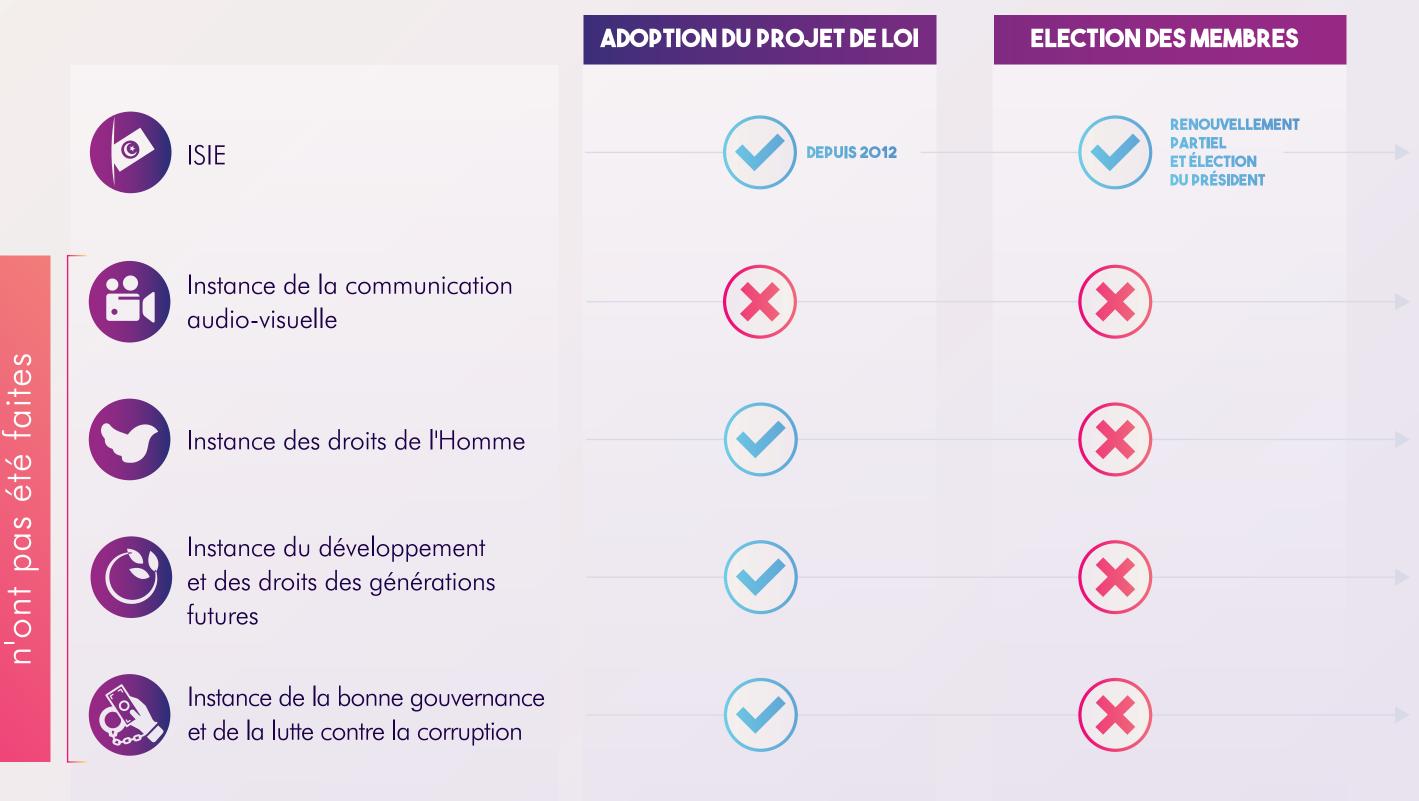
L'ABSENCE DES ÉLU-E-S A ÉTÉ CATASTROPHIQUE POUR L'IMAGE DE L'ARP ET A EU UN FORT IMPACT SUR SON RENDEMENT







ECHEC CUISANT DE L'ARP DANS LA MISE EN PLACE DES INSTANCES CONSITUTIONNELLES...







...MAIS LE PLUS GRAND ÉCHEC RESTE LA COUR CONSTITUTIONNELLE

22 NOVEMBRE 2015



Délai constitutionnel pour la mise en place de la cour constitutionnelle 1



Seule candidate sur 4 a été élue

3



Appels à candidature pour les blocs parlementaires

184 JOURS





Temps écoulé pour le tri des candidatures

8



Plénières électives pour les membres de la cour constitutionnelle se sont soldés par un échec 168



Moyenne des député.e.s prenant part à l'élection des membres de la cour constitutionnelle





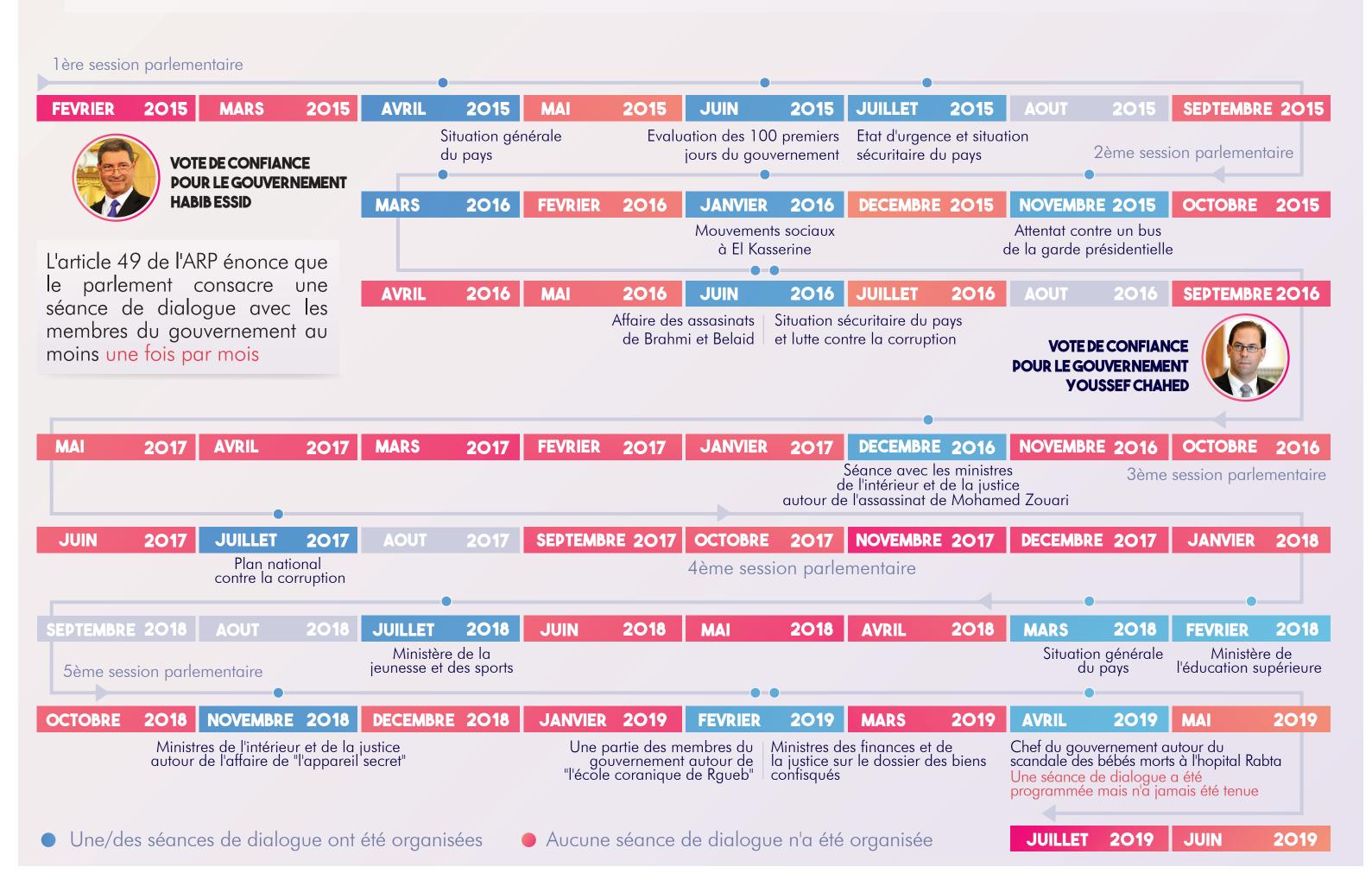
CLASSEMENT DES BLOCS PARLEMENTAIRES SELON LE NOMBRE DE QUESTIONS ORALES ADRESSÉES AU GOUVERNEMENT

	1ÈRE SESSION	2ÈME SESSION	3ÈME SESSION	4ÈME SESSION	5ÈME SESSION	TOTAL	MOYENNE
Bloc démocrate			59	38	49	146	4.1
Bloc Social-Démocrate	2	17				19	1
Front Populaire	0	9	16	17	15	57	0.8
Coalition Nationale					24	24	0.5
Bloc Ennahdha	6	19	44	31	39	139	0.4
Nidaa Tounes	1	10	24	11	16	62	0.3
Afek Tounes	0	1	3	5		9	0.25
Bloc Al Horra		7	9	4	1	21	0.2
UPL	0	0	5	2		7	0.15
Bloc National			1			1	0.1
Allégeance à la patrie				1	0	1	0.05





IL Y'A EU 32 MOIS SANS SÉANCES DE DIALOGUE AVEC LE GOUVERNEMENT LORS DE CE MANDAT







AUCUNE DES 6 COMMISSIONS D'INVESTIGATION N'EST ARRIVÉE À UN RÉSULTAT

COMMISSION D'INVESTIGATION SUR LE CLASSEMENT DE LA TUNISIE EN TANT QUE PARADIS FISCAL

COMMISSION D'INVESTIGATION CONCERNANT LES RÉSEAUX IMPLIQUÉS DANS L'ENVOI DES JEUNES **TUNISIENS VERS LES ZONES DE COMBAT**

COMMISSION D'INVESTIGATION SUR LES "PANAMA PAPERS"

Votée en janvier 2018



réunions de commission



La commission n'a pas présenté son rapport

Présidence de la commission:



Ahmed Ben Salem Avril 2018 - fin du mandat

Votée en janvier 2017



20 réunions de commission



La commission n'a pas présenté son rapport



Hela Omrane



Leila Chetaoui Juillet 2017

Votée en avril 2016



réunions de commission



La commission n'a pas présenté son rapport

Présidence de la commission:



Ahmed Saidi Avril 2016 - fin du mandat

COMMISSION D'INVESTIGATION SUR LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE

COMMISSION D'INVESTIGATION SUR LA GESTION DES DÉCHÊTS DANGEREUX

COMMISSION D'INVESTIGATION SUR LA SITUATION DANS LE GOUVERNORAT DE NABEUL APRÈS LES INONDATIONS

Votée en janvier 2019



Son bureau n'a pas été mis en place

Votée en avril 2016



Son bureau n'a pas été mis en place

Votée en septembre 2018

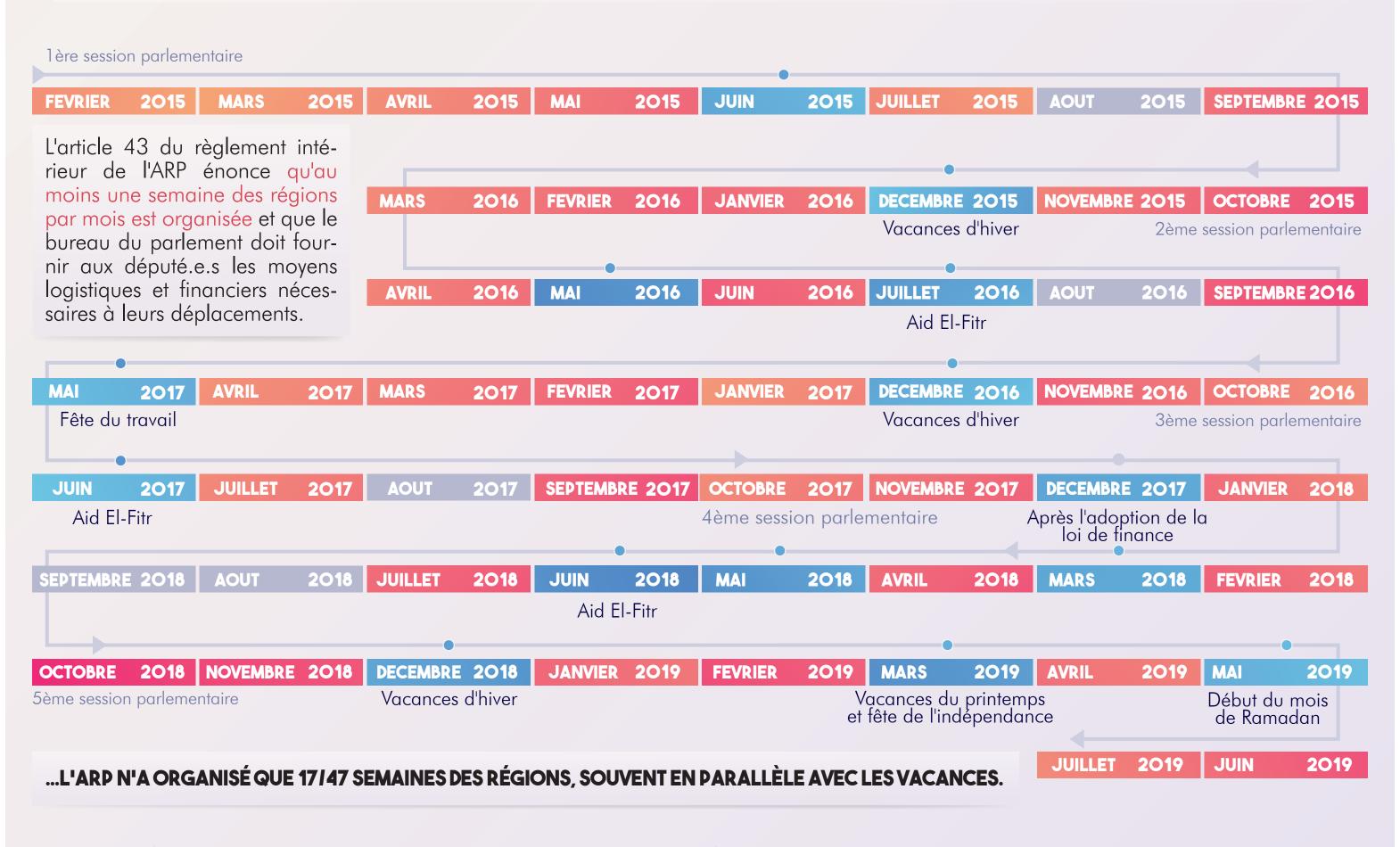


Son bureau n'a pas été mis en place



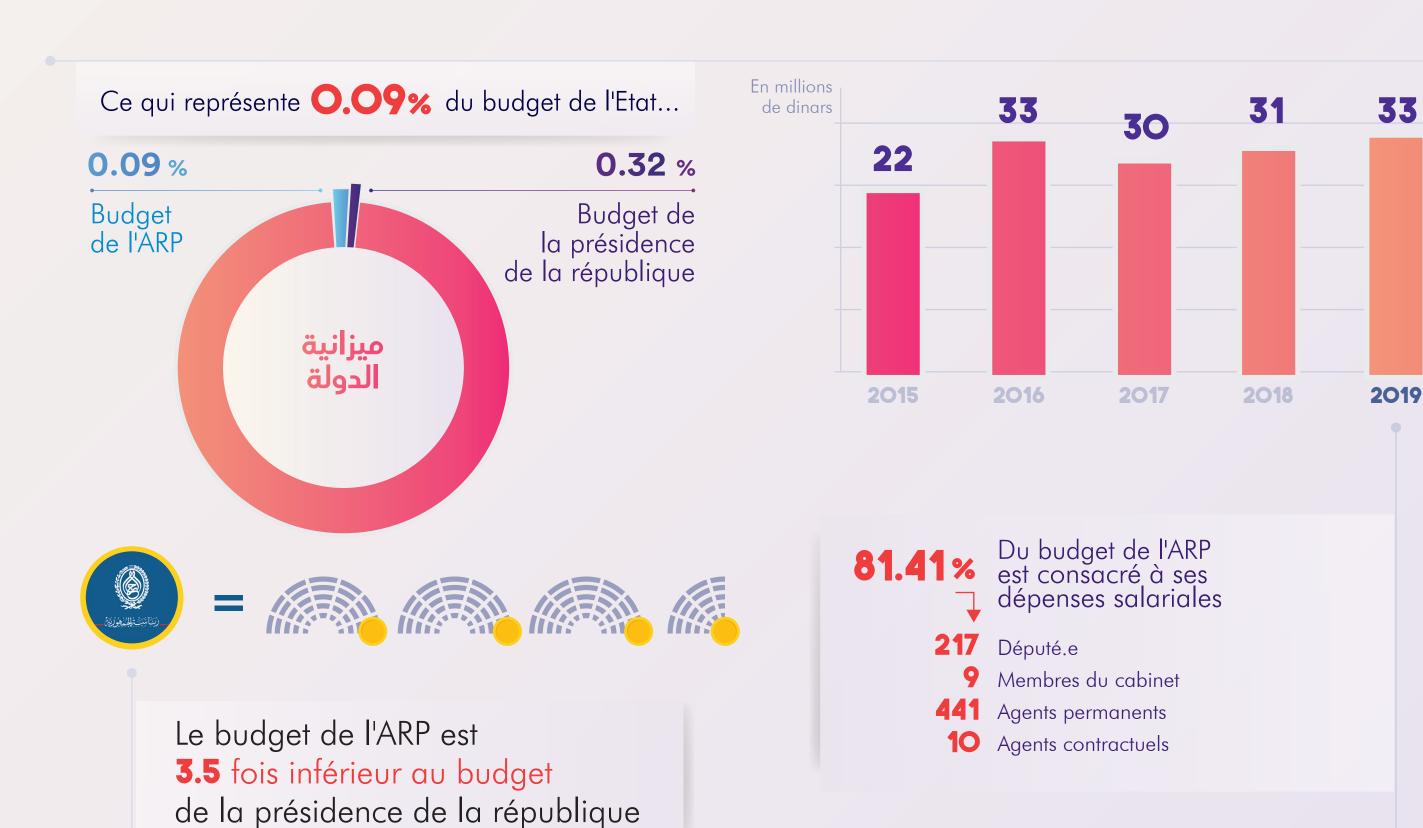


LES ÉLU.E.S SONT CENSÉ.E.S RETOURNER UNE FOIS PAR MOIS À LEURS RÉGIONS, MAIS...





COMBIEN A COÛTÉ L'ARP?







L'ARP N'A PAS VOULU ARRACHER SON INDÉPENDANCE FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

3 ans et 2 mois

pour adopter la loi organique du budget qui stipule que

L'ARP jouit de l'indépendance financière et administrative dans le cadre du budget de l'Etat Mais...

QUELQUES FAITS

- L'exécutif exerce un contrôle à priori et à posteriori sur les dépenses de l'ARP
- Le président de l'ARP ne peut ni nommer des fonctionnaires, ni ouvrir de concours de recrutement sans
- l'accord de l'exécutif
 L'organigramme de l'ARP doit être
 soumis à la présidence du
 gouvernement pour accord

LES CONSÉQUENCES

- Manque de moyens et outils de travail pour les commissions
- Absence d'espaces de travail
- Grave insuffisance en assistants et conseillers parlementaires
- Absence d'outils de travail pour les commissions d'investigation et pour les travaux de contrôle des commissions
- Insuffisance dans la formation des élu.e.s et forte dépendance vis à vis d'institutions internationales
- Absence de moyens pour les déplacements des élu.e.s pour leur missions représentatives

QUELLES SONT NOS RECOMMENDATIONS POUR LA FUTURE ARP





NOS RECOMMENDATIONS POUR LA PROCHAINE ARP

SUR LE TRAVAIL LÉGISLATIF

- L'ARP doit définir un calendrier et des priorités législatives claires discutés au début de chaque session parlementaire
- L'ARP doit trancher par rapport à la commission de "consensus" soit en l'intégrant au règlement intérieur soit l'abolissant
- L'ARP doit donner toute son importance au travail législatif des député.e.s en donnant une priorité à leurs initiatives législatives au niveau des commissions
- L'ARP doit exercer un contrôle à posteriori sur les projets de loi qu'elle adopte afin d'évaluer leur impact sur la vie des citoyen.ne.s
- L'ARP doit lutter contre l'absentéisme des député.e.s à travers des sanctions financières plus sévères ou le retrait de l'appartenance des commissions des député.e.s absentéistes

SUR LE TRAVAIL DE CONTRÔLE

- L'ARP doit respecter la périodicité des séance de dialogue avec le gouvernement
- L'ARP doit amender son mécanisme de questions orales adressées au gouvernement dans le but de garantir la présence des élu.e.s et de permettre un dialogue plus dynamique et plus en phase avec l'actualité
- L'ARP doit publier l'ensemble des questions écrites adressées aux membres du gouvernement et pas seulement celles auxquelles répondent les ministres
- L'ARP doit donner aux commissions d'investigations tous les moyens techniques et surtout légaux leur permettant de mener à bien leurs missions et afin que celles-ci ne demeurent pas un phénomène médiatique ou une arme politique





NOS RECOMMENDATIONS POUR LA PROCHAINE ARP

SUR LE RÔLE ÉLECTIF

- L'ARP doit numériser les processus de candidature des membres instances consitutionnelles ou toute autre institution élue par les membres de l'ARP
- L'ARP doit publier tous les CV des candidats aux institutions constitutionnelles et doit organiser des audiences transmises en direct

SUR LE RÔLE REPRÉSENTATIF

- L'ARP doit respecter la périodicité des semaines des régions (une fois par mois) et doit fournir les moyens logistiques et financiers nécessaires aux déplacements des élu.e.s
- L'ARP doit publier les programmes des visites des député.e.s à leurs régions et doit éxiger des blocs/élu.e.s la publication des rapports de leurs visites
- L'ARP doit publier la liste de député.e.s envoyé.e.s dans des missions représentatives à l'étranger ainsi que les raisons/critères de séléction des élu.e.s envoyé.e.s en missions à l'étranger
- L'ARP doit publier un rapport narratif ainsi que la liste des dépenses des député.e.s dans le cadre de leurs missions à l'étranger

L'ARP DOIT SURTOUT

Appliquer les principes d'indépendance financière inscrites dans la constitution et dans la loi organique du budget et doit obtenir son indépendance administrative